

**3<sup>E</sup> ÉDITION**

# LES RENCONTRES NATIONALES

« LA PLANIFICATION LOCALE COMME BOUSSOLE »

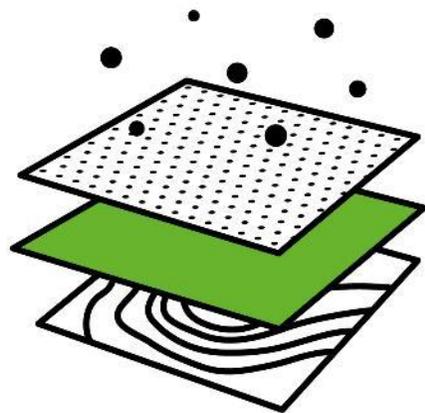
**Engageons-nous dès maintenant pour créer le cadre de vie de demain**

5 DÉC. 2024 9H30 - 17H30

Espace Diderot // Paris - 12<sup>e</sup>

En partenariat avec





**PLANIF  
TERRITOIRES**  
Imaginons ensemble  
nos territoires de demain

**Préservation de la biodiversité  
et de la nature en ville dans les  
documents d'urbanisme,  
par Angers Loire Métropole.**

**Démarches citoyenne et patrimoniale**

# Angers Loire Métropole

Un territoire à la croisée des échanges



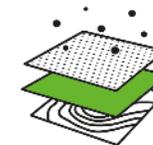
- 📍 1h27 de Paris (TGV)
- 📍 Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO





MINISTÈRES  
TERRITOIRES  
ÉCOLOGIE  
LOGEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



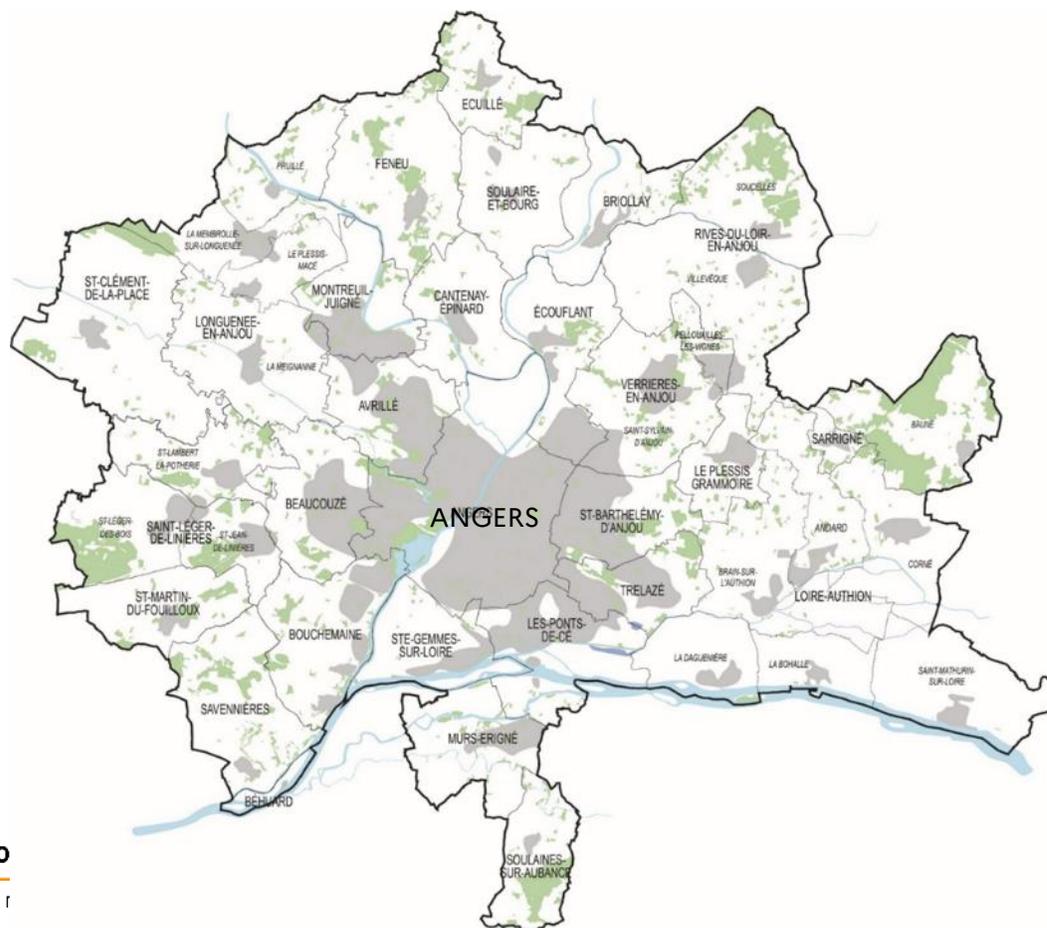
**PLANIF  
TERRITOIRES**  
Imaginons ensemble  
nos territoires de demain

# Angers Loire Métropole en image



Val de Loire inscrit au  
**Patrimoine mondial  
de l'UNESCO**

# Angers Loire Métropole en chiffres



- 📍 29 Communes
- 📍 67 728 ha de territoire
- 📍 300 000 habitants
- 📍 153 000 habitants ville d'Angers

## Un PLUi très intégré :

- 📍 Depuis 2017
- 📍 En cours de révision depuis 2024

# PLH

## *Programme Local de l'Habitat*



*Fixe les objectifs quantitatifs et qualitatifs territorialisés pour les 6 prochaines années*



# PDM

## *Plan de Mobilités (anciennement PDU)*



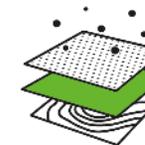
*Définit des objectifs quantitatifs et territorialisés à horizon 10 ans*





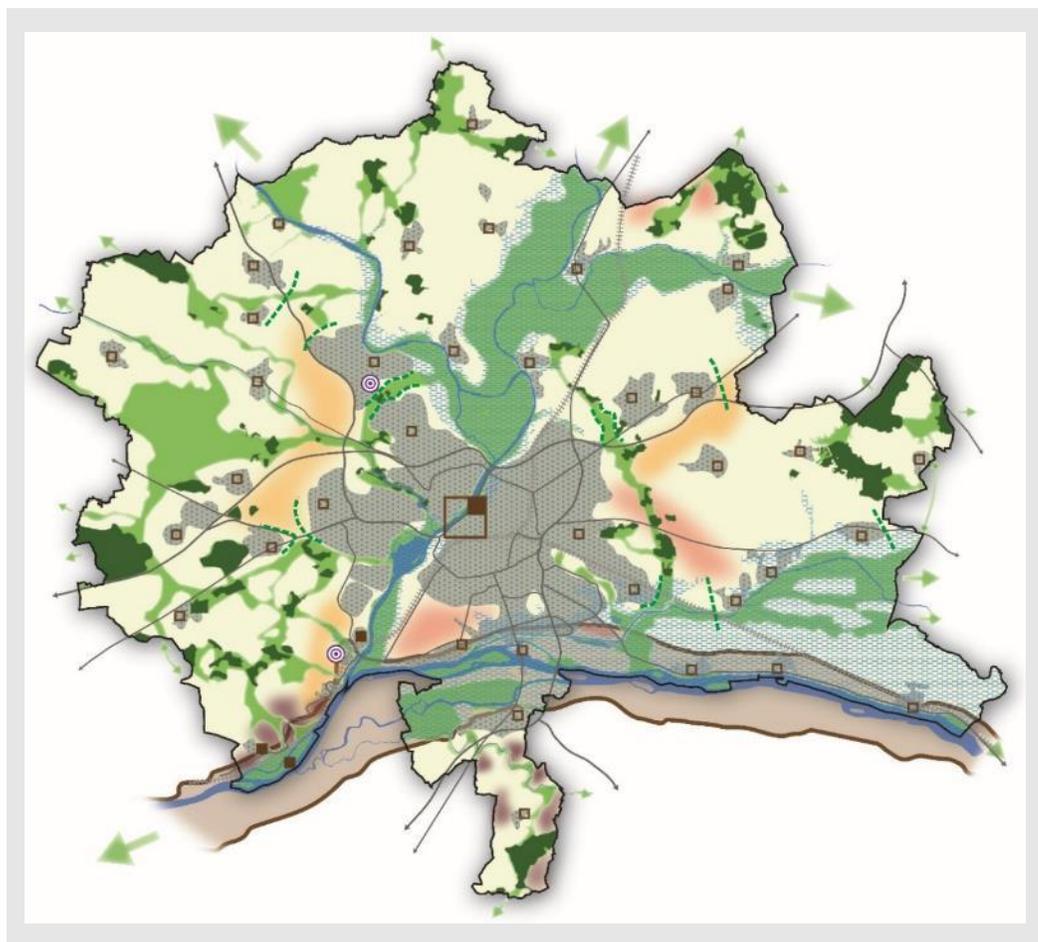
MINISTÈRES  
TERRITOIRES  
ÉCOLOGIE  
LOGEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PLANIF  
TERRITOIRES**  
Imaginons ensemble  
nos territoires de demain

# Des orientations politiques fortes



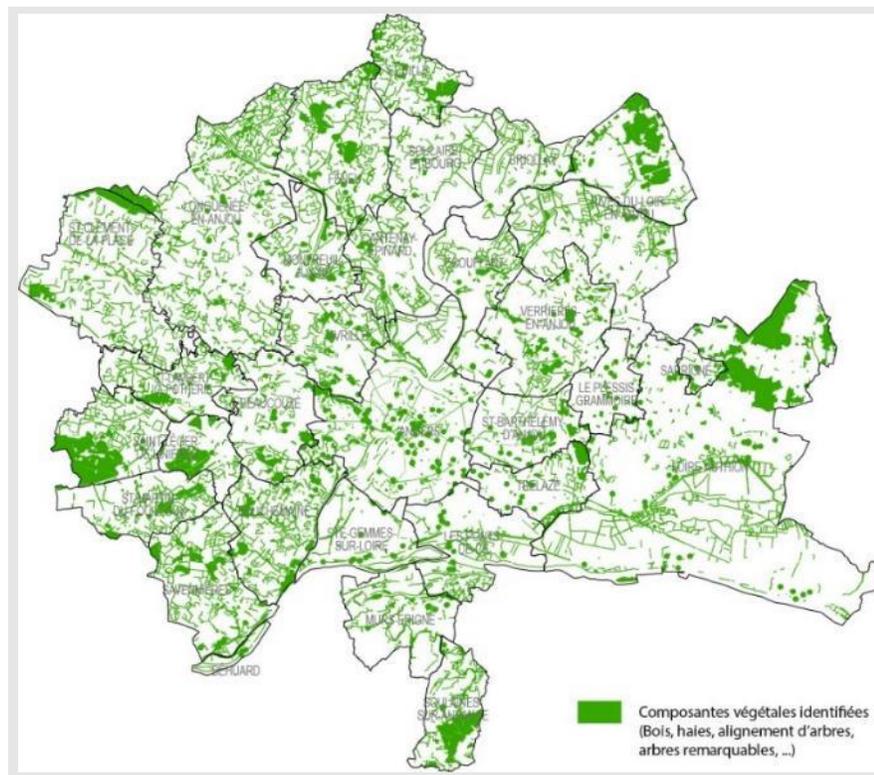
Construire le territoire de demain  
en portant sur lui un nouveau  
regard

Valoriser les qualités  
intrinsèques de notre  
territoire

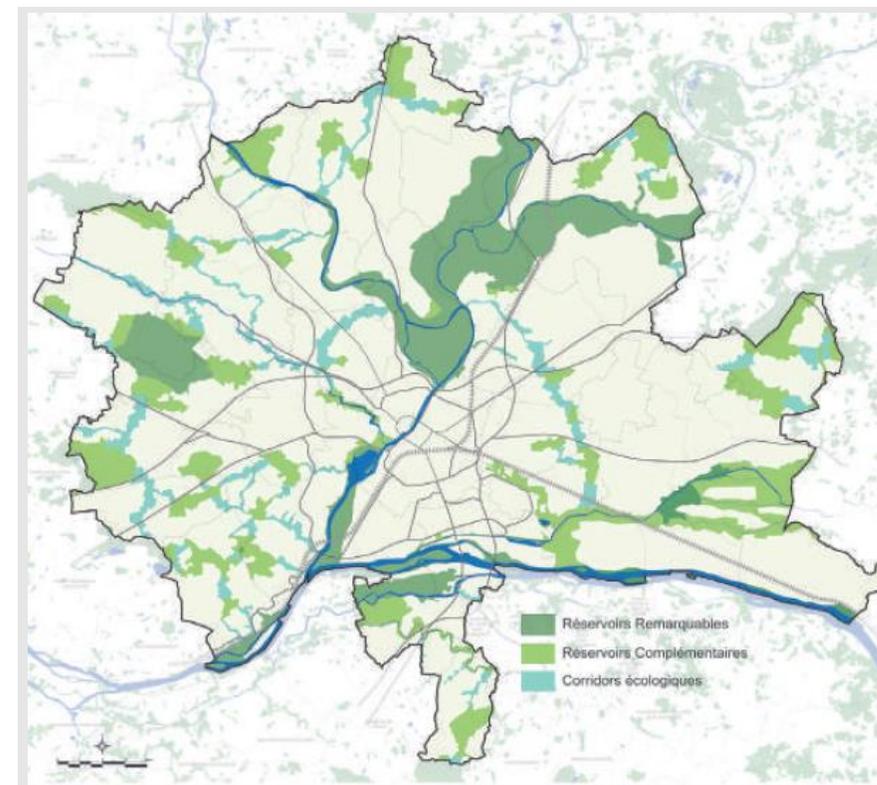
Œuvrer pour un  
développement  
respectueux de  
l'environnement

# Des traductions à plusieurs niveaux

Valoriser les qualités  
intrinsèques de notre  
territoire



*L'identification et la protection des  
composantes végétales*



*La délimitation de la trame  
verte et bleue*

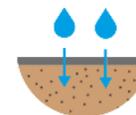
# Des traductions à plusieurs niveaux



## Plantation d'arbres sur les aires de stationnement



Plantation d'1 arbre de haute tige pour 4 places de stationnement aériennes créées



## Revêtement perméable



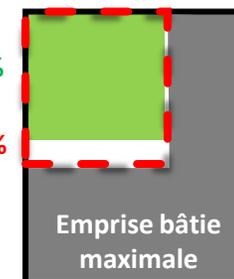
Pour toute aire de stationnement créée, réalisation d'au moins 50% des places avec des revêtements perméables



## Coefficient de pleine terre

Pleine terre 25%

Espaces libres 30%



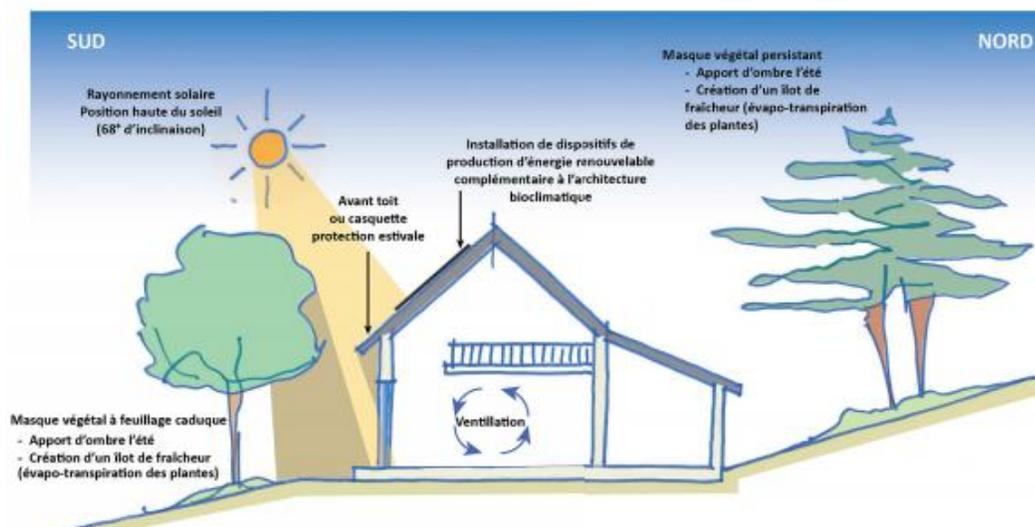
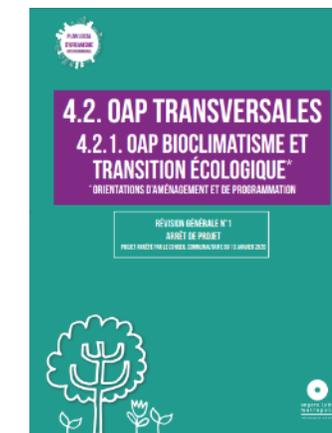
Pourcentage minimal d'espaces en pleine terre dans les projets

Œuvrer pour un développement respectueux de l'environnement

# Des traductions à plusieurs niveaux

## OAP Bioclimatisme et transition écologique

Œuvrer pour un  
développement respectueux  
de l'environnement



Organisée en 3 grandes thématiques ...

- ✓ Bioclimatisme
- ✓ Air et bruit
- ✓ Energies renouvelables

# Un zoom sur ...



## LA DEMARCHE SPECIFIQUE SUR LES ARBRES REMARQUABLES

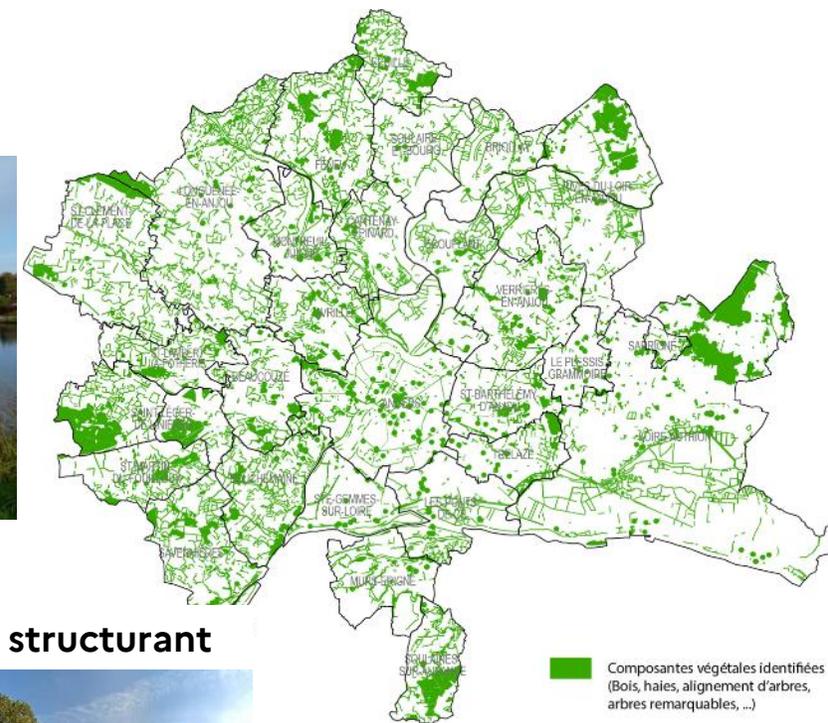
**Arbre remarquable**



**Haie, alignement d'arbres, ripisylve**



**Espace paysager**



 Composantes végétales identifiées  
 (Bois, haies, alignement d'arbres, arbres remarquables, ...)

**Espace Boisé Classé**



**Présence arborée**



**Cœur d'îlot**



**Jardin patrimonial**



**Axe structurant**





## LA DEMARCHE SPECIFIQUE SUR LES ARBRES REMARQUABLES

### Constats

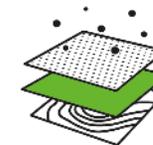
- 📍 Pression forte en milieu urbain,
- 📍 Des associations actives sur le sujet,
- 📍 Des règles à adapter pour améliorer la protection

### Commande politique

- 📍 Engager une démarche participative pour compléter la connaissance des Arbres Remarquables du territoire



# La démarche participative sur les arbres remarquables



## LE PLUI COMME CADRE

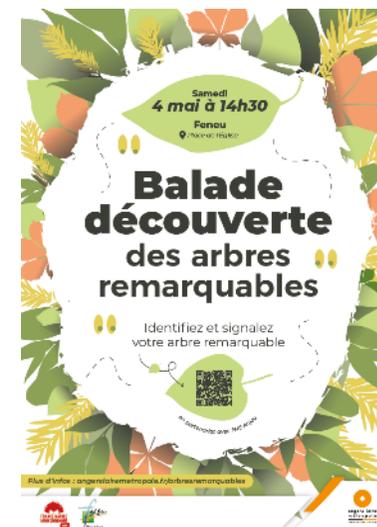


## Définition de l'arbre remarquable au sens du PLUi

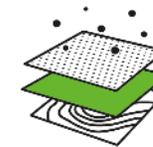
## UNE APPLICATION DÉDIÉE



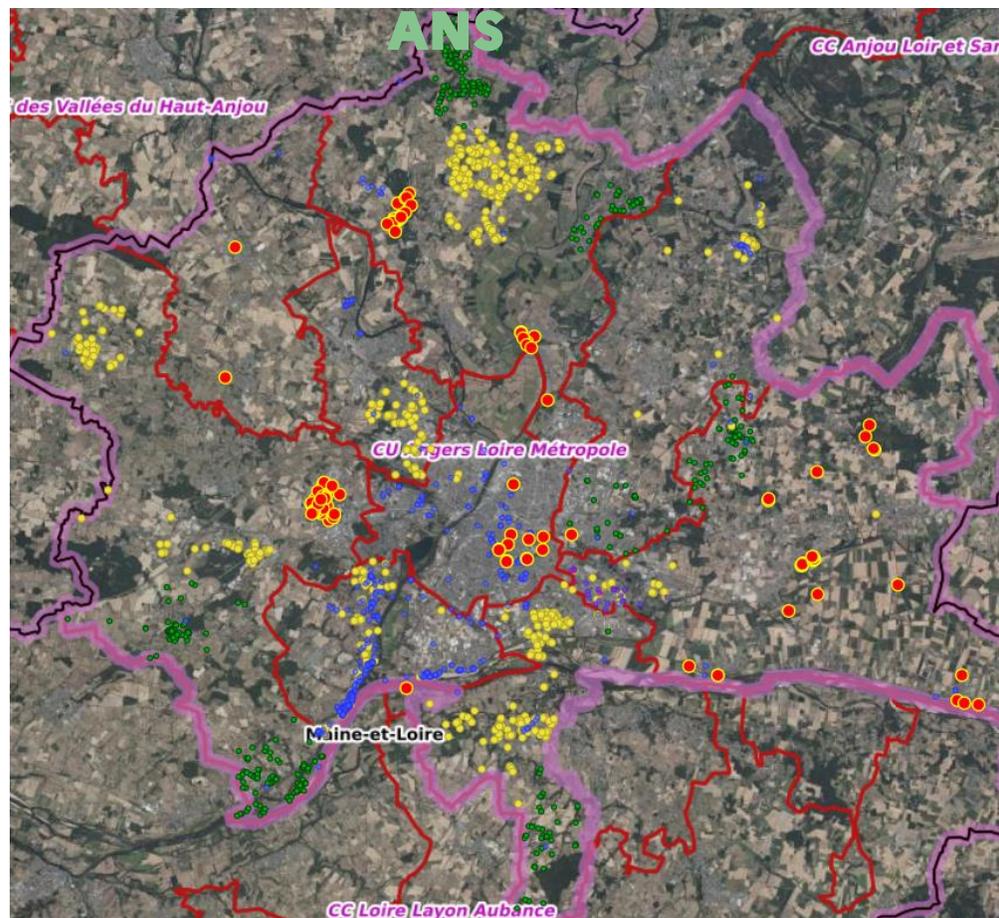
## UNE COMMUNICATION/ANIMA TION SPÉCIFIQUE



# La démarche participative sur les arbres remarquables



## DES PHASES D'INVENTAIRE SUR 3 ANS



## PRODUCTION DE RECUEILS



## PREMIER BILAN

- 📍 Près de 2 000 identifications réalisées
- 📍 De nombreux Arbres validés pour être inscrits au PLUi
- 📍 Une participation très hétérogène (animation et repérage)
- 📍 Un retour positif des citoyens mais qui s'interrogent



MINISTÈRES  
TERRITOIRES  
ÉCOLOGIE  
LOGEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



PLANIF  
TERRITOIRES  
Imaginons ensemble  
nos territoires de demain

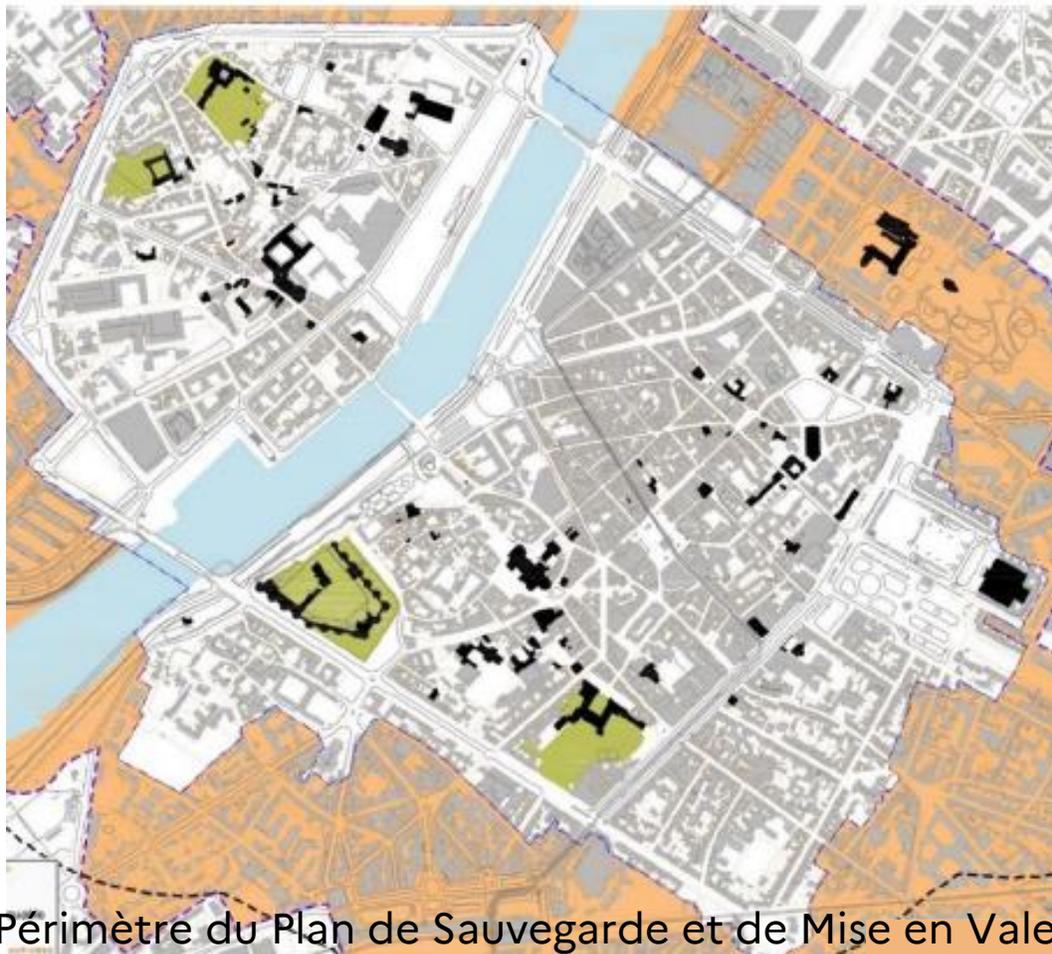
# Le Site Patrimonial Remarquable d'Angers (SPR)

Créer le 31 janvier 2019

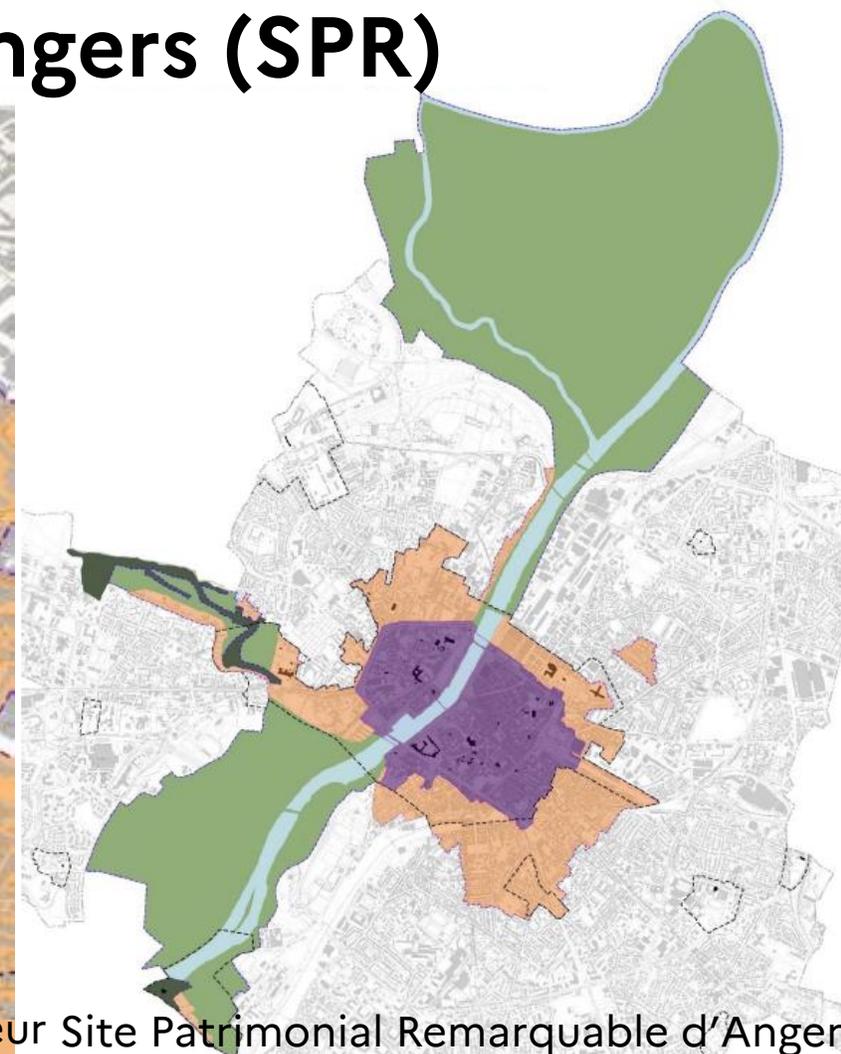
Ambition de 2 outils Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) et Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP)

**Le choix d'un véritable document d'urbanisme qui remplace le PLU pour le cœur historique**

**Le PSMV = 205 ha  
En vigueur depuis le 24 Octobre 2024**



Périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

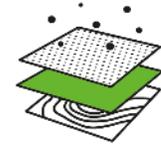


Site Patrimonial Remarquable d'Angers (SPR)



MINISTÈRES  
TERRITOIRES  
ÉCOLOGIE  
LOGEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PLANIF  
TERRITOIRES**  
Imaginons ensemble  
nos territoires de demain

# Une démarche globale

Patrimoine bâti &  
architecture contemporaine

Espaces publics

Les thématiques de la  
politique urbaine  
portée par le PSMV



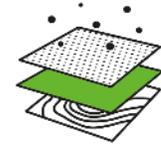
Attractivité et commerces

Patrimoine végétal et nature en ville



MINISTÈRES  
TERRITOIRES  
ÉCOLOGIE  
LOGEMENT

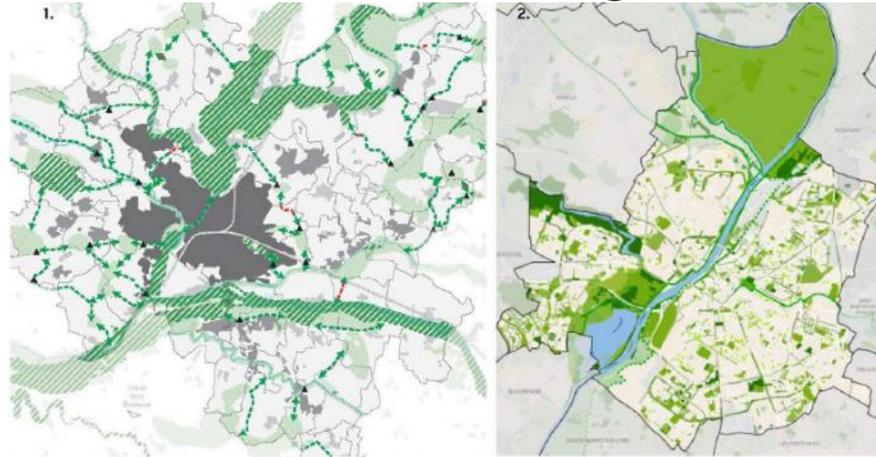
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



PLANIF  
TERRITOIRES  
Imaginons ensemble  
nos territoires de demain

# Renforcer ou retrouver l'écosystème et la biodiversité

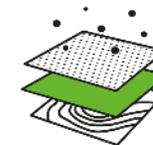
La continuité  
écologique en « pas  
japonais » à travers la  
trame des espaces  
libres





MINISTÈRES  
TERRITOIRES  
ÉCOLOGIE  
LOGEMENT

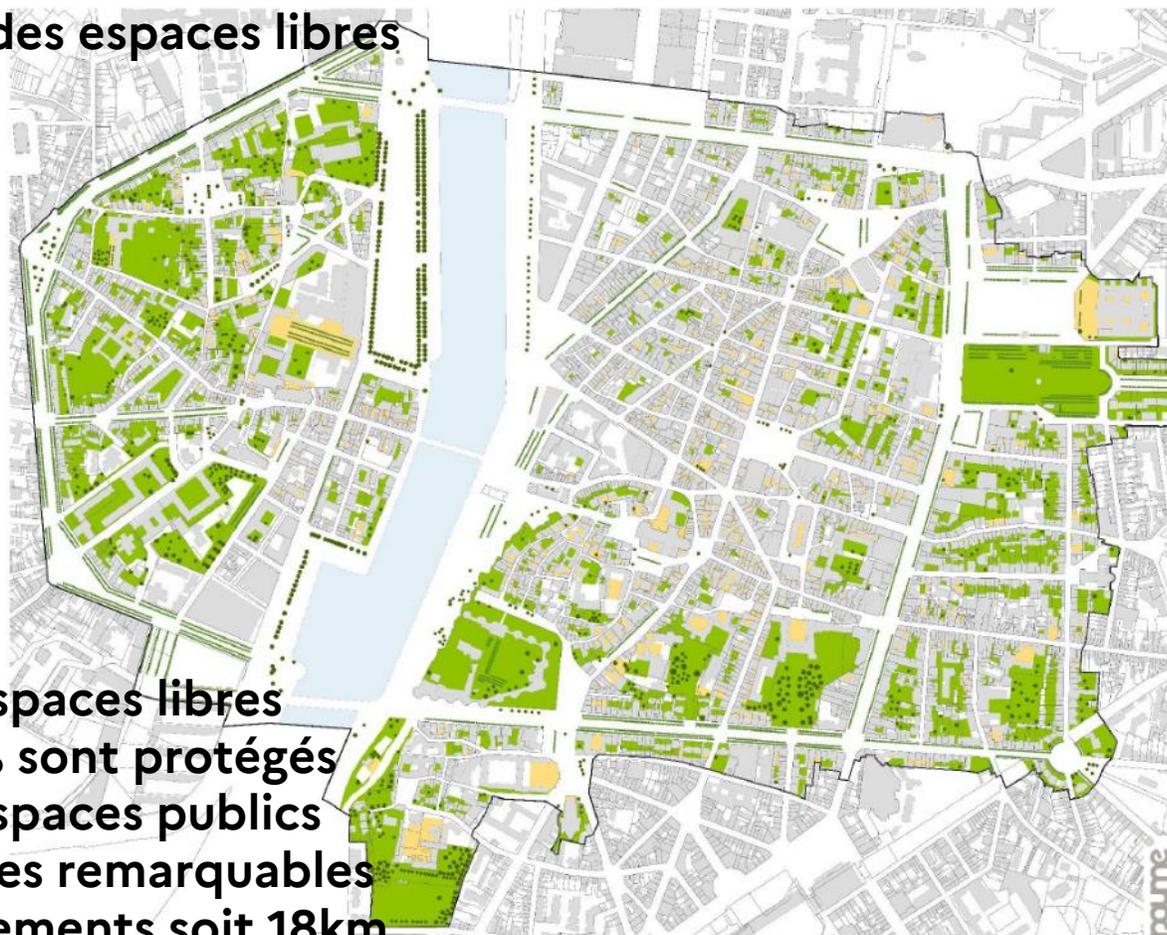
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



PLANIF  
TERRITOIRES  
Imaginons ensemble  
nos territoires de demain

# Conserver ou retrouver la respiration des cœurs d'îlots

La trame des espaces libres



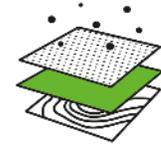
40 ha d'espaces libres  
Dont 47% sont protégés  
97 ha d'espaces publics  
1053 arbres remarquables  
220 alignements soit 18km





MINISTÈRES  
TERRITOIRES  
ÉCOLOGIE  
LOGEMENT

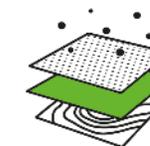
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



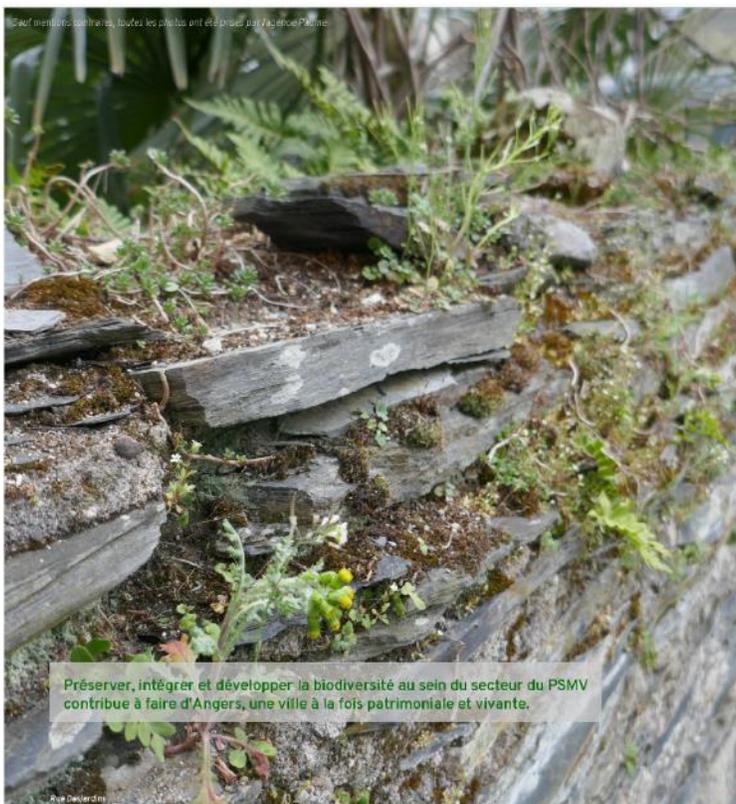
**PLANIF  
TERRITOIRES**  
Imaginons ensemble  
nos territoires de demain

# Préserver les cours/jardins patrimoniaux et ordinaires Reconquérir la pleine terre, désimperméabiliser les sols





# Accompagner les mutations des îlots urbains



© Sauf mention contraire, toutes les photos ont été prises par Valérie Plaine

Préserver, intégrer et développer la biodiversité au sein du secteur du PSMV contribue à faire d'Angers, une ville à la fois patrimoniale et vivante.

## RENATURER LA VILLE

ÉCOLOGIE URBAINE

Au-delà de son apport en agrément et en bien-être, la nature en ville est essentielle à l'équilibre écologique du territoire et à la régulation du climat urbain.

Ville verte depuis ses origines, Angers bénéficie d'espaces naturels exceptionnels (vallée de la Maine et étang SAINICOLAS) dont la qualité écologique infuse dans la ville via une trame végétale diversifiée qui favorise la colonisation et le déplacement des espèces.

Intégrer et développer cette présence de la nature ne se limite pas à planter quelques arbres ou créer quelques jardins mais bien à restaurer un équilibre écologique à travers la gestion raisonnée des sols, la diversification végétale et la mise en réseau des écosystèmes localisés. Et pour cela, chacun peut agir à son échelle...

### Avant toute intervention

- Faire réaliser un diagnostic phytosanitaire sur les arbres anciens.
- Inspecter la propriété (bâti et extérieurs) pour identifier la faune et la flore spontanées, et évaluer le potentiel et les besoins pour favoriser (ou au contraire limiter) leur développement.
- Évaluer l'impact, positif et négatif, des interventions à venir, sur le patrimoine bâti, sur les sols et sur la biodiversité.
- Adapter le calendrier des interventions, et anticiper l'entretien.
- Se référer au règlement du PSMV qui contient des préconisations sur les espèces libres (sols, jardins y compris sur dalles) pour le traitement des sols, les plantations et la constructibilité de ces espaces.
- Demander une autorisation auprès du service urbanisme d'Angers, partie bas d'une déclaration préalable pour l'abattage d'un arbre protégé et pour toute intervention dans un jardin ou une cour patrimoniale est-levée du PSMV. Pour ces espaces, il est recommandé d'organiser une visite avec le service de l'Archéologie des Bâtiments de France (UDAP), qui peut vous accompagner dans votre projet.

FICHE CONSEIL - PSMV ANGERS  
INTERVENIR DANS LE PSMV  
RENATURER LA VILLE

8.1

© Mairie de Angers, 2023. Tous droits réservés. Ce document est une œuvre de l'État. Toute réimpression est autorisée sous réserve de mentionner la source.

## OFFRIR UN GÎTE AUX INSECTES ET OISEAUX

Nos jardins, murs, avant-toits et nos combles non aménagés peuvent devenir des refuges pour les oiseaux : martinets, moineaux domestiques, chiroptères, etc... (plus rarement des rapaces nocturnes qui s'éloignent des zones fréquentées), dont certaines espèces sont en voie de disparition. Des aménagements adaptés dans les toits ou sur les façades, combinés à un entretien respectueux (et non nocif) peuvent participer à leur protection. On peut ainsi allier préservation du patrimoine bâti et du patrimoine naturel.



### COLOCATION, exemples d'abris :



Guide pour la maîtrise d'ouvrage d'Angers Loire Métropole  
www.angersloiremetropole.fr/le-projet-urbain/le-projet-urbain

### Le saviez-vous ?

Amis ou ennemis, tout est question d'équilibre !  
La chouette et autres rapaces (moins nombreux) peuvent réguler la population de rongeurs, de reptiles et d'insectes. Ils nichent généralement en hauteur dans les arbres ou les clochers à l'écart de l'activité humaine. Protégeons-les !  
Les chauves-souris sont insectivores, elles sont nos alliées pour la préservation de nos charpentes. Traditionnellement dans les caves ou dans les arbres, elles marquent d'écarts dans le cadre urbain. Créons des refuges pour elles dans notre bâti.  
Exagérément nombreux en ville, les pigeons en ville sont devenus un fléau. Attention à limiter en extérieur les déchets de nourriture (et même les mégots de cigarettes !) qui les attirent. À Paris, sont installés des pigeonniers dans les cours d'îlots de manière à éviter leur installation dans les combles et à réguler leur population.

### Bonnes pratiques

Des chantiers responsables : Les travaux de restauration ou de rénovation sont l'opportunité d'intégrer des zones de refuges, en conciliant pérennité du bâti et accueil « maîtrisé » de la faune, par des aménagements adaptés :  
• Aménager une partie du comble accessible. Intégrer des cavités en cas d'isolation, installer des nichoirs entre avant-toits et combles, protéger les charpentes du gano par des planchettes...  
• Conserver quelques cavités ou interstices lors de la réfection ou du rejointoiement d'un mur...  
Suivent leur nature ou la faune présente, les travaux doivent autant que possible se dérouler hors période de nidification (soit d'octobre à mars) ou de refuge. De même, l'entretien des surfaces se fera sans altérer ces différents habitats (par exemple, traitement des charpentes au séchage de bore, de novembre à janvier).  
Ainsi, la maîtrise de l'impact de travaux passe par : un inventaire préalable, un calendrier adapté, une protection de la biodiversité existante, dont les arbres, et une gestion écologique du chantier (conservation terre, réemploi, éclairage mesuré).

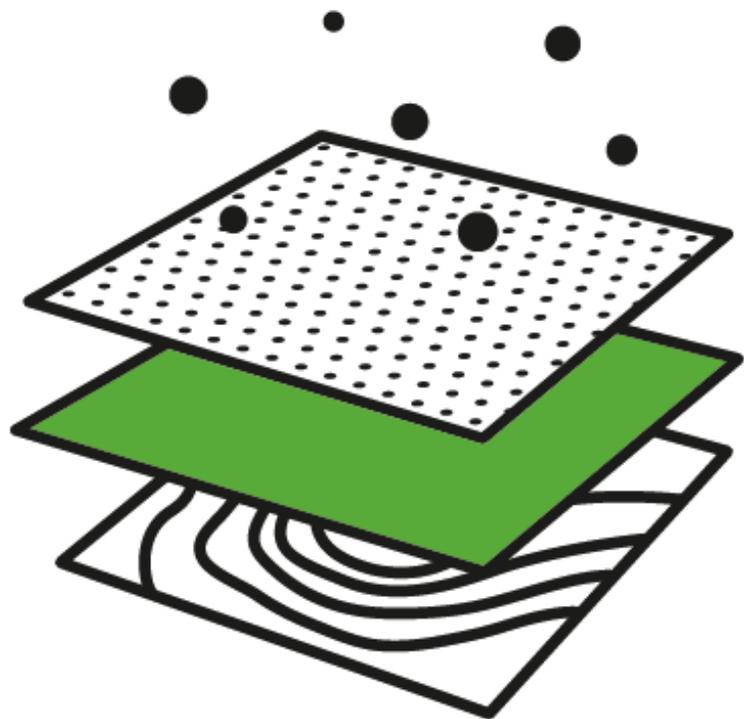
### Pour aller plus loin

- Consulter la documentation pratique sur les aménagements des toitures et combles :  
▶ LPO : [Accueillir la biodiversité dans les bâtiments historiques](#)  
▶ LPO : [Toitures et combles](#)  
▶ Service public de Wallonie : [Combles et clochers](#)
- Consulter les recueils d'expériences sur des aménagements réalisés pour l'accueil des chiroptères :  
▶ Plan Action Chiroptères : [Recueil 2010 et Recueil 2014](#)

Pour connaître les prescriptions opposables, se reporter au Règlement du PSMV (Article USG).

FICHE CONSEIL - PSMV ANGERS  
INTERVENIR DANS LE PSMV  
RENATURER LA VILLE

8.6



# PLANIF TERRITOIRES

Imaginons ensemble  
nos territoires de demain